

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate



Commission scolaire
des Grandes-Seigneuries

Modification au Plan quinquennal des immobilisations 2014-2019 **PROJET DE TRANSFORMATION D'UNE ÉCOLE SECONDAIRE EN ÉCOLE PRIMAIRE À SAINT-CONSTANT**

La Prairie, le 12 février 2015 – En juillet 2014, la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) a demandé au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) le financement nécessaire pour la construction d'une nouvelle école primaire à Saint-Constant. Cette demande tenait compte des prévisions démographiques du MELS et de l'augmentation de la clientèle plus rapide que prévue causée notamment par des développements domiciliaires déjà amorcés et planifiés dans la municipalité.

Devant l'impossibilité d'obtenir dans les délais requis un terrain permettant le parachèvement d'une construction d'école primaire pour septembre 2016, la CSDGS envisage la possibilité d'optimiser les espaces disponibles dans ses écoles secondaires de Saint-Constant. Cette option permettra à la fois d'accueillir tous les élèves des écoles secondaires de Saint-Constant sous un même toit tout en permettant l'accessibilité aux élèves du préscolaire et du primaire à une école dès la rentrée 2016.

À cet effet, le conseil des commissaires de la CSDGS a adopté à l'unanimité le 10 février dernier une résolution qui stipule que la CSDGS demandera au MELS le financement nécessaire pour transformer une école secondaire de Saint-Constant en école primaire, et ce, en vue de la rentrée scolaire 2016-2017.

La résolution stipule également que la CSDGS demandera du financement pour aménager une école secondaire pouvant accueillir l'ensemble des élèves du secondaire de Saint-Constant. Ces changements demeurent sous réserve du processus de consultation publique prévu par la loi pour changer l'ordre d'enseignement d'un établissement.

« Notre premier choix serait de construire une nouvelle école primaire », a précisé la présidente du conseil des commissaires, madame Marie-Louise Kerneïs, lors de la séance du conseil. « Toutefois, compte tenu de l'urgence de répondre aux besoins de la clientèle du préscolaire et du primaire, la réorganisation des écoles secondaires à Saint-Constant devient incontournable. »

Madame Kerneïs a poursuivi : « Nous dépassons actuellement nos capacités d'accueil reconnues par le MELS, et des élèves ainsi qu'un groupe d'élèves du préscolaire ont dû être transférés cette année vers une école primaire qui n'est pas celle de leur secteur. Nous envisageons des déplacements plus importants d'élèves et de groupes d'élèves pour la prochaine rentrée scolaire, d'où l'urgence d'agir en vue de septembre 2016. »

La CSDGS prévoit une période de consultation publique dès septembre 2015, tel que prescrit par la loi.

Quatre écoles primaires et trois écoles secondaires de la CSDGS sont situées à Saint-Constant.

– 30 –

Source : Mylène Godin
Régisseur, Secteur des communications
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
514 380-8899, poste 3978 | godin.mylene@csdgs.qc.ca
www.facebook.com/csdgs.qc.ca